

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	Mr. Clean Professional Nettoyant enzymatique pour planchers sans rinçage
Code du Produit	4-80
ID du produit:	99952239_PROF_NG
Type de produit	Produit fini - usage professionnel uniquement
Utilisation recommandée	l'entretien des Planchers
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Fabricant	Procter & Gamble Professional 2 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202 Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-332-7787
Adresse de courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit..

Catégorie de danger

Lésions oculaires Catégorie 2A

mot indicateur Avertissement

Mentions de danger Provoque une sévère irritation des yeux

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence - Prévention Aucun

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
En cas d'ingestion
Boire un ou deux verres d'eau

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

HNOC (danger non classé autrement) Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides	-	No	68515-73-1	1 - 5
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	-	No	110615-47-9	1 - 5
Lipase, triacylglycerol	-	No	9001-62-1	0.1 - 1.0

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au produit chimique Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Avis pour les agents d'intervention d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**
Aucun équipement de protection particulier requis

	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Utilisez des lunettes de protection
Protection des mains	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Gants de protection
Protection de la peau et du corps	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Aucun équipement de protection particulier requis
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Porter un vêtement de protection approprié
Protection respiratoire	Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Aucun équipement de protection particulier requis
	Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique @20°C	Liquide	
Aspect	vert	
Odeur	parfumé	
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>NOTE</u>
pH	7.6 - 8.6	
point de fusion/congélation	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
point d'éclair	> 93.3 °C / > 200 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	1.00 - 1.15	
Solubilité dans l'eau	100%	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité, cinématique	35 centipoise	
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières à éviter	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	aucun en utilisation appropriée.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Aucun effet connu.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Téatogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Risque d'aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par la peau	CL50 par inhalation
D-Glucopyranose, oligomeric, decyl octyl glycosides	68515-73-1	> 2000 mg/kg bw (OECD 423)	> 2000 mg/kg bw (//OECD 402)	-
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	110615-47-9	> 5000 mg/kg bw (//OECD 401)	> 2000 mg/kg bw (//OECD 402)	-
Lipase, triacylglycerol	9001-62-1	> 2700 mg/kg bw (OECD 420)	-	-

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets des résidus / produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux³³¹ (non-ménage de réglage)

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Extremely Hazardous Substances RQs	CERCLA/SARA 302 TPQ
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée.

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X
Propylene Glycol	57-55-6	X

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 12-juin-2015

Date de révision : 02-juil.-2015

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

End of SDS